

**Sami Nouh, agent principal des contrats**  
Tél. : 613-773-0941  
Télééc. : 613-773-0966  
Courriel : [sami.nouh@agr.gc.ca](mailto:sami.nouh@agr.gc.ca)

## **PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC) n° 01B68-15-0084**

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a besoin d'un contrat d'un (1) an plus deux (2) périodes d'option d'un (1) an pour du soutien technique, l'entretien du système, l'hébergement de sites sur les serveurs Densan et l'apport d'améliorations continues à NewsLink.

Le but du présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) est d'annoncer l'intention du gouvernement d'attribuer un contrat au fournisseur présélectionné suivant :

**Densan Consultants Ltd**  
**250, avenue City Centre, bureau 611**  
**Ottawa (Ontario)**  
**K1R 6K7**

Par contre, avant d'attribuer ce contrat, le gouvernement donne la chance aux autres fournisseurs de démontrer qu'ils peuvent satisfaire aux exigences publiées dans le présent préavis, en soumettant un énoncé des capacités d'ici la fin du délai d'affichage de 15 jours civils.

Si d'autres fournisseurs potentiels soumettent un énoncé qui satisfait aux exigences mentionnées dans le présent PAC d'ici la fin du délai d'affichage de 15 jours civils, le gouvernement engagera un processus complet d'appel d'offres, soit par le biais du service d'appels d'offres en ligne, soit par des moyens traditionnels, afin d'octroyer le contrat.

Si aucun autre fournisseur ne soumet, avant la date de clôture, un énoncé des capacités qui répond aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera attribué au fournisseur sélectionné au préalable, ainsi qu'il est précité.

### **CONTEXTE**

Pendant plusieurs années, les agents de surveillance des médias de la Direction générale des affaires publiques ont accès à NewsLink afin de surveiller efficacement les médias nationaux et internationaux et de produire quotidiennement des documents (p. ex. documents contenant des coupures de presse ou des résumés) qui sont distribués aux bureaux du cabinet du ministre, aux secrétaires parlementaires, aux sous-ministres et aux cadres supérieurs du Ministère. L'entreprise Densan Consultants Ltd a créé NewsLink, un système conçu pour la distribution de la surveillance des médias électroniques utilisé à l'échelle du gouvernement fédéral à Ottawa.

### **EXIGENCES ACTUELLES**

AAC a besoin d'un contrat d'un (1) an plus deux (2) périodes d'option d'un (1) an pour du soutien technique, l'entretien du système, l'hébergement de sites sur les serveurs Densan et l'apport d'améliorations continues à NewsLink.

Le fournisseur offrira les services suivants pour la durée du contrat :

- Tout nouvel élément élaboré par Densan (p. ex. moteur de recherche amélioré, avis électroniques, soutien des dispositifs sans fil, etc.) est mis gratuitement à la disposition d'AAC en vertu du présent contrat;
- Mises à niveau de logiciel, sans frais, pendant la période d'entretien;
- Hébergement du système de suivi des médias d'AAC sur un serveur Densan;

- Soutien téléphonique illimité de 7 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi (à l'exception des jours fériés);
  - Soutien technique téléphonique et sur place pour tous les programmes logiciels de NewsLink;
  - Restructuration des pages Web, fonctions personnalisées et migration de serveur;
  - Mises à niveau gratuites de toutes les nouvelles versions de logiciels NewsLink achetées par le client;
  - Résolution de problèmes sans frais (correction de bogues) aux modules logiciels de NewsLink ;
  - Remises pour l'achat de nouveaux produits NewsLink lorsqu'ils sont offerts;
  - Participation gratuite à toutes les activités du groupe d'utilisateurs de NewsLink pour toutes les personnes désignées du client;
- Ajout des nouvelles fonctions élaborées par Densan (p. ex. amélioration des outils de recherche, avis électroniques, soutien technique pour les appareils sans fil, etc).
- Densan fournira à AAC/à la DGAP l'entretien et le soutien nécessaire de Newslink tel qu'il a été décrit dans l'énoncé des travaux (cinq jours par semaine, avec un remplaçant qui est en mesure d'accéder à tous les logiciels et à toutes les versions). Le paiement pour la prestation de ces services sera effectué tous les mois.

### **DURÉE DU CONTRAT**

Le contrat sera valide pendant un (1) an, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016. L'entrepreneur accorde au gouvernement du Canada l'option de prolonger le contrat de deux (2) périodes d'un (1) an selon les mêmes conditions.

### **QUALIFICATIONS**

Afin de satisfaire aux exigences du présent contrat, la personne ou l'entreprise doit être en mesure de fournir du soutien technique, d'entretenir le système, d'héberger des sites sur les serveurs Densan et d'apporter des améliorations continues à NewsLink.

### **EXCEPTION AU RÈGLEMENT DU GOUVERNEMENT DU CANADA**

L'article 6 de la partie 10.2.1 du Règlement sur les marchés de l'État du Conseil du Trésor prévoit quatre exceptions permettant à l'autorité contractante de se soustraire à l'obligation de lancer des appels d'offres, notamment :

- d. « le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule entreprise. »

AAC dispose d'une licence d'utilisation à perpétuité du produit Densan NewsLink. Densan Consultants est le seul fournisseur autorisé de services de soutien pour NewsLink.

### **ESTIMATION DES COÛTS**

La valeur du contrat s'élève à 12 600 \$CAN, taxes en sus. Les dépenses maximales qui seront engagées pendant chaque période d'option s'élèveront à 12 600 \$CAN, taxes en sus, si le gouvernement du Canada décide d'exercer son option. Si toutes les périodes d'option sont exercées, le coût total s'élève à 37 800 \$, taxes applicables en sus.

### **NOM ET ADRESSE DU FOURNISSEUR**

Densan Consultants Ltd  
250, avenue City Centre, bureau 611  
Ottawa (Ontario)  
K1R 6K7

### **AUTORITÉ CONTRACTANTE**

Sami Nouh, agent principal des contrats  
Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)  
Centre de gestion intégrée du matériel (CGIM)  
Section de la passation des contrats de services professionnels  
1285, chemin Baseline, T3-5-337  
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Tél. : 613-773-0941  
Télé. : 613-773-0966  
Courriel : [sami.nouh@agr.gc.ca](mailto:sami.nouh@agr.gc.ca)

## **DROIT DES FOURNISSEURS DE PRÉSENTER UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS**

Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et prêts à fournir les services et les biens décrits dans le présent document peuvent envoyer un énoncé écrit de leurs capacités à l'adresse ci-dessous.

L'énoncé des capacités doit être expédié à l'autorité contractante et reçu d'ici la date de clôture du 19 décembre 2015, à 12 h (midi, heure d'Ottawa). Il doit être envoyé à l'adresse suivante :

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)  
Centre de gestion intégrée du matériel (CGIM)  
Section de la passation des contrats de services professionnels  
1285, chemin Baseline, T3-5-352  
Ottawa (Ontario) K1A 0R5  
**À l'attention de Sami Nouh, agent principal des contrats**  
**Numéro de la demande : PAC n ° 01B68-15-0084**

L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

L'énoncé de capacités doit être envoyé par la poste ou par télécopieur d'ici la date et l'heure de clôture. Les énoncés de capacités reçus d'ici la date de clôture seront pris en considération dans le seul but de déterminer s'il y a lieu de procéder à un appel d'offres plus poussé. L'information fournie sera utilisée par l'État aux seules fins d'évaluation technique pour déterminer si un autre appel d'offres s'avère nécessaire.

Les fournisseurs qui auront soumis un énoncé de capacités seront avisés par écrit de la décision prise par AAC d'attribuer un contrat sans appel d'offres additionnel.

Si vous avez des questions concernant ce préavis, veuillez vous adresser à l'agent principal des contrats désigné plus haut. Le numéro de dossier d'AAC, le nom de l'agent et la date de clôture du PAC doivent figurer en caractères d'imprimerie sur l'enveloppe ou, dans le cas d'une transmission par télécopieur, sur la page couverture.

L'État se réserve le droit de négocier les conditions de tout marché avec les fournisseurs. Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.